



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E98144

VALABLE JUSQU'AU 02/12/2024

ÉDITÉ LE 22/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/04/2013
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 02/09/2022
8 000

Raison sociale : BRETIC 35

2 RUE DU CLOS MICHEL
ZA DU GRIPAIL
35590 ST GILLES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES 792 273 674

Téléphone : 02 23 45 16 45
Portable : 07 70 26 57 03

Fax :

Siret : 792 273 674 00020

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 5000444 -

Site Internet : www.bretic.fr
E-mail : groupe@bretic.bzh

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 148241035

Responsabilité légale :
TRAISNEL FABIEN DIRECTEUR

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 148241035

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2022

Effectif moyen : 11 Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	11/09/2020
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	27/10/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	23/11/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE RENNES
PARC MONIER - IMMEUBLE CASSIOPEE
167 RUE DE LORIENT
35000 RENNES

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.